



Foot Diversifié

Foot Entreprise / Loisir

Guide de la saison 2015 / 2016



Sommaire

1 / Mot d'introduction

2 / Vos interlocuteurs

3 / Les compétitions

4 / « Comment nous rejoindre ? » et ses annexes

5 / Les équipes (à venir)

6 / Foire aux questions

7 / Formulaire d'engagement



Poursuivre cette nouvelle dynamique !

Suite à l'évolution majeure engagée à l'été 2014 / 2015 dans nos compétitions de football entreprise et loisir, la saison 2015 / 2016 sera celle de la poursuite du développement.

Fort de notre expérience mais également de vos retours, les commissions foot diversifié vous présente ci-après le fruit d'un travail collaboratif et constructif qui permettra, à nos yeux, de vous offrir les meilleures conditions de jeu et de plaisir pour la saison 2015 / 2016.

En espérant que ce guide puisse développer entre vous les échanges et les rencontres, nous vous souhaitons, en même temps que l'ensemble des membres des commissions, une belle et heureuse année sportive 2015 / 2016 au sein de la Ligue d'Alsace de Football.

Bien sportivement,

Et que vive le Foot Diversifié !

Francis WILLIG

Administrateur du domaine Foot Diversifié

Frédéric VOEGEL et Jean-Marie SCHMITT

Présidents du Foot Diversifié 67 et 68



*Je suis FootDiv,
et je vais vous
accompagner tout
au long du guide !*

Guide du Foot Diversifié

**2 / VOS
INTERLOCUTEURS**

Annuaire

Administrateur du domaine :

- Francis WILLIG (06.15.42.01.47)

Adresse de messagerie générale :

- footdiversifie@lafafot.fr

Annuaire des membres 67 :

- Président : Frédéric VOEGEL (06.08.18.85.52)
- Vice-Président : Richard GODIE (06.16.22.10.10)
- Foot à 11 (Élite) : Laurent ANDRES (06.33.11.44.08)
- Foot à 11 (Open) : Arnaud SARREMEJEAN et Frédéric VOEGEL (06.08.18.85.52)
- Foot à 8 (Bruche) : Sébastien CLEMENT (06.51.60.09.41) et Richard GODIE (06.16.22.10.10)
- Foot à 8 (CUS) : Jean-Marie KNOBLOCH (03.88.84.90.33) et Bernard TARY (03.88.83.90.00)
- Foot à 8 (Haguenau) : Laurent ANDRES (06.33.11.44.08) et Alexandre CRONIMUND
- Futsal : Jean-Louis TECQUERT (06.11.34.13.64)
- Arbitrage : Gérard GEILLER (06.11.29.61.98)

Annuaire des membres 68 :

- Président : Jean-Marie SCHMITT (06.80.60.95.77)
- Foot à 11 : Rosario LANZAFAME
- Foot à 7 : André SZEWCZUK (06.62.12.70.21)
- Futsal : Jacky KLESPE (06.74.06.26.03)
- Arbitrage : Joseph SCHMIDT (06.80.08.93.18)

Adresse de messagerie personnelle :

- nom.prenom@lafafot.fr - Exemple : voegel.frederic@lafafot.fr
- Prénom composé = initiales - Exemple : knobloch.jm@lafafot.fr

Guide du Foot Diversifié

3 / LES COMPÉTITIONS

Foot à 11

Coupe Nationale de Foot Diversifié à 11

- Inter-départements
- Tirage au sort
- Formule Coupe / Championnat
- Phase finale

Coupe départementale de Foot Diversifié à 11

- Tirage au sort
- Match simple
- Arbitrage officiel (sur demande) ou libre
- Calendrier établi entre les équipes (planning par tour)
- Phase finale

La feuille de match est obligatoire. Les résultats et classements sont à retrouver sur le site de la LAFA

La Coupe est ouverte à toutes les équipes Foot Diversifié



Le choix du groupe est fait lors de l'inscription de l'équipe. Des divisions seront créées par groupe suivant le nombre d'équipes

Challenge départemental de Foot Diversifié à 11

Groupe « Elite » *Compétition*

- Tremplin vers le championnat national
- Arbitrage officiel
- Calendrier officiel
- 2x45 min

Groupe « Open » *Évolution*

- Tremplin vers Top 6
- Arbitrage officiel (sur demande) ou libre
- Calendrier établi entre les équipes
- 2x40 min (mini)

Groupe « Loisir » *Distraction*

- Championnat libre
- Arbitrage bénévole
- Calendrier établi entre les équipes
- 2x35 min (mini)



Foot à 8

Un nouveau
groupe est créé
dans le secteur
de Haguenau



Organisation

- Accueil, organisation, arbitrage et restauration par le club civil
- Matchs sous forme de plateaux
- Durée d'attente limitée



Calendrier

- Trois plateaux en automne
- Trois plateaux au printemps
- Finales en juin

Challenge départemental de Foot Diversifié à 8

Groupe HAGUENAU 8 équipes

- Terrains :
- ...

Groupe CUS 10 équipes

- Terrains :
- MUNDOLSHEIM (s.)
- HOENHEIM (synt.)
- FAIG (synt.)

Groupe PLAINE DE LA BRUCHE 10 équipes

- Terrains :
- ALTORF (herbe)
- DACHSTEIN (synt.)
- MOLSHEIM (s.)

Groupe MULHOUSE 8 équipes

- Terrains :
- PEUGEOT (herbe)
- ...

Futsal

Organisation

- L'équipe locataire de la salle accueille deux autres équipes
- Rencontre sous forme de plateaux
- Arbitrage officiel
- Durée des rencontres : 35 minutes

Des groupes de niveau sont lancés pour plus d'équité !



Calendrier

- Début : Octobre - Novembre
- Fin : Mars - Avril

Challenge départemental de Futsal Diversifié

Groupe Excellence

*Groupe compétition
Mini 6 équipes*

- Tremplin vers un futur championnat départemental
- Regroupe les équipes les plus expérimentées

Groupe CUS 2

*Groupe évolution
Mini 9 équipes*

- Loisir et découverte du futsal
- Fonctionnement actuel
- Adaptation du temps de jeu

Groupe MULHOUSE

6 équipes

- Loisir et découverte du futsal
- Fonctionnement actuel

Guide du Foot Diversifié

**4 / COMMENT
NOUS
REJOINDRE ?**

Principe de la démarche



**Entreprise, comité d'entreprise,
association ou groupe d'amis**

Association Foot Diversifié Alsace

Vous n'avez pas de structure, adhérez à l'AFDA grâce à une démarche simple et rapide pour vous lancer dans le foot. L'AFDA est une solution temporaire pour les deux premières saisons

Devenez un club affilié

Devenez un vrai club en déposant un dossier d'affiliation

Licences des clubs affiliés

Complétez les demandes de licence de vos joueurs, avec le cachet médical, puis saisissez sur Internet dans FootClubs (FFF).

Dans l'AFDA, renvoyez les demandes de licence au secrétaire et vous recevrez en retour (si dossier complet) vos licences.

Pour plus de renseignements, contactez-nous !

Guide du Foot Diversifié

ANNEXE N°1

DOSSIER D'AFFILIATION

Bureau ou Comité de l'Association

élu le pour ans

Fonction	Nom	Prénom	Date de Naissance	Nationalité	Adresse	Contact
Président	Tel :..... Portable :..... Fax :..... Email :.....
Secrétaire	Tel :..... Portable :..... Fax :..... Email :.....
Trésorier	Tel :..... Portable :..... Fax :..... Email :.....
Correspondant	Tel :..... Portable :..... Fax :..... Email :.....
.....	Tel :..... Portable :..... Fax :..... Email :.....
.....	Tel :..... Portable :..... Fax :..... Email :.....
.....	Tel :..... Portable :..... Fax :..... Email :.....
.....	Tel :..... Portable :..... Fax :..... Email :.....

Terrain

Nom du Terrain ou Gymnase.....

Adresse :

Ville : Code Postal :

Catégorie : N.N.I :

Propriétaire des installations :

Autorisation d'utilisation du propriétaire ou convention d'utilisation en date du

Fait à le.....

Pour l'Association : Le Président Le Secrétaire

A ENVOYER A VOTRE LIGUE OU A VOTRE DISTRICT

VISA DU DISTRICT	VISA DE LA LIGUE
Date :	Date :
Nom du signataire.....	Nom du signataire.....
Signature et cachet.....	Signature et cachet.....
NUMERO D’AFFILIATION :	
Code secret :..... Mot de passe :.....	
Date de décision de l'instance régionale compétente (le cas échéant) :	
Date d'envoi à la F.F.F. :	

AFFILIATION

Documents impératifs pour l'affiliation d'une association à la Ligue d'Alsace de Football, et par ce biais à la Fédération Française de Football.

- La demande d'affiliation dûment remplie
- Deux exemplaires des Statuts
- Un état en deux exemplaires indiquant
 - La composition de son comité (membres majeurs) en y indiquant bien le nom, adresse, et date de naissance de chacun
 - Le récépissé de l'inscription au tribunal d'instance
- Un chèque de 150 € libellé à l'ordre de la LAFA (ouverture de votre compte)
- Un chèque de 150 € libellé à l'ordre de la MARS (avance sur assurance des joueurs)

Dossier complet à adresser à : **Ligue d'Alsace de Football**
Centre Sportif de HautePierre
Rue Baden Powell
67082 STRASBOURG CEDEX

Suivi du dossier : Alicia 03 88 27 94 05

Guide du Foot Diversifié

ANNEXE N°2

**TARIFS
CLUB AFFILIÉ**



FOOT ENTREPRISE

Saison 2015 / 2016

Tarifs – Détail des coûts
Nouveau club / Club affilié

1. Prix de la licence pour le joueur ou dirigeant

Catégories	Lafa	MARS et APS (assurances) ¹	TOTAL
Joueur	9,00 €	25,00 €	34,00 €
Dirigeant	5,00 €	2,50 €+ 12,20 € ²	19,50 €

2. Cotisations par saison pour le club

Coût pour le club :

- Cotisation Lafa : 62,50 €(exonération les deux premières années)
- Assurance « Mandataires Sociaux » : 15,00 €
- Cotisation F.F.F. : 60,00 €
- Feuille de match : 9,91 €
- Participation frais de port : 45,00 €
- Annuaire Lafa : 22,87 €

Total : 215,28 €par saison (152,78 €les deux premières années après l'affiliation³)

3. Engagement dans les compétitions

- Challenge Nationale Foot Entreprise : 26,00 €

¹ : L'assurance indiquée est un minima et qui pourra évoluer si vous souhaitez une couverture plus complète (indemnités journalières, etc...). Plus d'informations sur le site de la Lafa, rubrique « Infos Pratiques »

² : Correspond à l'APS (Association de Prévoyance et de Solidarité) pou le dirigeant de moins de 65 ans

³ : Un acompte de 155,00 €est à verser lors de l'adhésion



FOOT LOISIR et FUTSAL

Saison 2015 / 2016

Tarifs – Détail des coûts
Nouveau club / Club affilié

1. Prix de la licence pour le joueur ou dirigeant

Catégories	LFAFA	MARS et APS (assurances) ¹	TOTAL
Joueur	5,00 €	5,25 €	10,25 €
Dirigeant	5,00 €	2,50 €+ 12,20 € ²	19,50 €

2. Cotisations par saison pour le club

Coût pour le club :

- Cotisation LFAFA : 39,64 €(exonération les deux premières années)
- Assurance « Mandataires Sociaux » : 15,00 €
- Cotisation F.F.F. : 60,00 €
- Annuaire LFAFA : 15,24 €

Total : 129,88 €par saison (90.24 €les deux premières années après l'affiliation³)

¹ : L'assurance indiquée est un minima et qui pourra évoluer si vous souhaitez une couverture plus complète (indemnités journalières, etc...). Plus d'informations sur le site de la LFAFA, rubrique « Infos Pratiques »

² : Correspond à l'APS (Association de Prévoyance et de Solidarité) pour le dirigeant de moins de 65 ans

³ : Un acompte de 155,00 €est à verser lors de l'adhésion

Guide du Foot Diversifié

ANNEXE N°3

DOSSIER D'INSCRIPTION À L'AFDA



Association
Football Diversifié
Alsace

Associations, entreprises et
groupes d'amis, l'AFDA vous
ouvre facilement l'accès aux
compétitions de la LAFA

**LIGUE D'ALSACE DE FOOTBALL
ASSOCIATION (LAFA)**

-

Association Football Diversifié Alsace (AFDA)

-

Saison 2015 / 2016

PRÉSENTATION

Objectifs :

L'Association Football Diversifié Alsace (AFDA) a pour objectif l'adhésion d'équipes n'ayant pas de statuts sportifs propres comme des groupes d'amis, des associations, des entreprises, des CE, etc. L'AFDA couvre toute l'Alsace.

Toutes les équipes inscrites sous l'AFDA ont le même numéro d'affiliation à la FFF (contrairement aux équipes affiliées, à statuts particuliers). L'AFDA fonctionne comme une association à part entière et est dirigée par un comité composé de représentants de la LAFA et des clubs inscrits sous l'association.

L'AFDA est affiliée à la FFF et la LAFA sous le numéro 852985.

L'AFDA est une structure d'accueil pour les nouvelles équipes et qui doit leur permettre après deux saisons d'être autonome : une saison de découverte, une saison de fidélisation puis une affiliation à la LAFA. L'AFDA n'a ni vocation, ni les moyens, d'assurer la gestion des équipes après deux saisons mais elle assure l'accompagnement des équipes vers l'affiliation.

Frais d'inscription et licences :

L'inscription des équipes se fait sous forme de « packs ». Ces packs forfaitisés incluent un nombre défini de joueur, un dirigeant mais également tous les autres frais de gestion de l'équipe. Si vous choisissez un pack 15 joueurs, vous n'êtes pas dans l'obligation de joindre 15 demandes. Si vous n'avez que 13 joueurs, vous aurez droit à un reliquat de 2 demandes au cours de la saison.

Des licences « loisir » et « entreprise » (pour les compétitions élite) sont à votre disposition.

Coordonnées :

- Président : Francis WILLIG – willig.francis@lafafoot.fr - 06.15.42.01.47
- Trésorière : Yolande GEMMRICH - comptabilite@lafa.fff.fr – 03.88.27.94.13
- Secrétaire : Frédéric VOEGEL - voegel.frederic@lafafoot.fr – 06.08.18.85.52

INSCRIRE SON ÉQUIPE

Il est nécessaire de :

- remplir la fiche d'inscription fournie en annexe
- joindre un chèque du montant du pack choisi à l'ordre de l'AFDA
- renvoyer le tout à l'adresse indiquée en pied de page
- **envoyer par courriel uniquement les demandes de licences (joueurs + un dirigeant à minima)**

REEMPLIR ET ENVOYER SA DEMANDE DE LICENCE

Demande de licence et envoi :

Vous trouverez en annexe une feuille de demande de licence vierge. L'AFDA assure l'envoi des demandes vierges (merci de fournir une adresse postale).

Pour chaque nouveau joueur, le demandeur envoie en retour :

- une photo d'identité
- la copie recto-verso de la carte d'identité
- la demande de licence complétée (voir règles ci-dessous)

Le demandeur doit obligatoirement fournir les documents par courriel à afl67@lalafoot.fr.

Règles pour l'établissement :

Voici quelques règles, **à respecter**, pour l'établissement des licences sous l'AFDA et la fourniture des fichiers (voir les exemples en annexe) :

- Photo : Est acceptée pour tout nouveau joueur, une photo d'identité ou une photo récente, rognée au format photo d'identité.
- Carte d'identité : Scan de la carte d'identité recto-verso avec les deux faces dans le même fichier (une face par demi-page).
- Demande de licence : À remplir. Ne pas oublier le nom du club (AFDA), le numéro (852985), les coordonnées du joueur, cochez « Foot Loisir », indiquez si le joueur quitte un club ou s'il est en double licence (civil et loisir – mettre DL) à gauche dans la colonne à coté de « Dernier club quitté », le tampon et le nom du médecin, et la signature du joueur.

Envoi sous format électronique :

Il est nécessaire de scanner les documents (gain de temps et d'envoi, pour

nous, pour vous). **Les fichiers doivent être envoyés sous la forme suivante (sans accent, ni espace) :**

- Photo : NOM_Prenom—Photo.jpg ou NOM_Prenom1-Prenom2-Photo.jpg : exemple : VOEGEL_Frederic-Photo.jpg ou DUPONT_Jean-Pierre-Photo.jpg
- Carte d'identité : NOM_Prénom-CNI.jpg ou NOM_Prenom1-Prenom2-CNI.jpg : exemple : VOEGEL_Frederic-CNI.jpg ou DUPONT_Jean-Pierre-CNI.jpg
- Demande de licence : NOM_Prenom-Licence.jpg ou NOM_Prenom1-Prenom2-Licence.jpg : exemple : VOEGEL_Frederic-Licence.jpg ou DUPONT_Jean-Pierre-Licence.jpg

Les fichiers doivent avoir une taille unitaire inférieure à 1 Mo.

L'origine de la demande de licence devra néanmoins nous parvenir pour archivage (par voie postale ou lors d'une prochaine réunion ou rencontre).

Vérification :

Avant tout envoi vers l'AFDA, nous invitons le responsable de l'équipe à vérifier que chaque joueur a fourni l'ensemble des éléments demandés (photo d'identité, copie de la carte d'identité et demande de licence).

Pour éviter de nombreux échanges, il est important de suivre les règles (**en rouge**) et de contrôler le dossier de chaque joueur avant envoi.

Le tampon et la signature du médecin doivent être apposés sur la demande de licence. Aucun certificat médical complémentaire ne sera accepté.

Néanmoins, si votre demande de licence n'est pas complète, il vous sera notifié les pièces manquantes.

Le comité de l'AFDA demande aux équipes d'envoyer uniquement leurs demandes de licences par voie électronique.

Suivi :

Si la licence ne vous est pas arrivée par courrier dans un délai d'un mois, merci de nous faire remonter le nom et prénom du joueur. Il est possible qu'il manque un document ou alors l'autorisation pour les joueurs en double licence.

Toutes ces mesures permettent de traiter au mieux et le plus rapidement possible vos demandes.

ANNEXES

- ***Fiche d'adhésion à l'AFDA – Saison 2015 / 2016***
- ***Pack 2015 / 2016, licences « loisir » et entreprise »***
- ***Exemple d'une copie recto-verso de la carte d'identité***
- ***Demande de licence vierge (fichier interactif – vous pouvez le remplir directement sur votre PC)***
- ***Zones à remplir sur la demande de licence vierge***



FICHE D'ADHÉSION À L'AFDA – SAISON 2015 / 2016

Coordonnées :

EQUIPE	
Nom	
Adresse du siège social	
Compétition	
Courriel	
Couleurs de l'équipe	
Terrain et créneau	
DIRIGEANT – CORRESPONDANT PRINCIPAL	
Nom et prénom	
Adresse complète	
Téléphone	
Courriel	
Date & lieu de naissance	

Choix du pack :

Un pack comprend les licences et les assurances pour les joueurs, la licence et l'assurance pour un dirigeant et les frais inhérents à la gestion de l'équipe.

Pour notre équipe, nous choisissons le pack joueurs.

Joindre à la présente fiche d'inscription un chèque à l'ordre de l'AFDA correspondant au pack choisi ainsi que les demandes de licences de l'équipe.

Date & signature du dirigeant

Association Football Diversifié Alsace

--- Licence Loisir - Packs 2015 / 2016

Cotisations		« Pack 5 joueurs »		« Pack 10 joueurs »		« Pack 15 joueurs »		« Pack 20 joueurs »		« Pack 25 joueurs »		« Pack 30 joueurs »		« Pack 35 joueurs »		« Pack 40 joueurs »		« Pack 45 joueurs »		« Pack 50 joueurs »	
		Nombre	Coût	Nombre	Coût	Nombre	Coût	Nombre	Coût	Nombre	Coût	Nombre	Coût	Nombre	Coût	Nombre	Coût	Nombre	Coût	Nombre	Coût
Cotisation Joueur LAFA	5,00 €	5	25,00 €	10	50,00 €	15	75,00 €	20	100,00 €	25	125,00 €	30	150,00 €	35	175,00 €	40	200,00 €	45	225,00 €	50	250,00 €
Assurance Joueur MARS	5,25 €	5	26,25 €	10	52,50 €	15	78,75 €	20	105,00 €	25	131,25 €	30	157,50 €	35	183,75 €	40	210,00 €	45	236,25 €	50	262,50 €
Cotisation Dirigeant LAFA	5,00 €	1	5,00 €	1	5,00 €	1	5,00 €	1	5,00 €	1	5,00 €	1	5,00 €	1	5,00 €	1	5,00 €	1	5,00 €	1	5,00 €
Assurance Dirigeant APS	14,70 €	1	14,70 €	1	14,70 €	1	14,70 €	1	14,70 €	1	14,70 €	1	14,70 €	1	14,70 €	1	14,70 €	1	14,70 €	1	14,70 €
Cotisation annuelle AFDA	40,00 €	1	40,00 €	1	40,00 €	1	40,00 €	1	40,00 €	1	40,00 €	1	40,00 €	1	40,00 €	1	40,00 €	1	40,00 €	1	40,00 €
Annuaire LAFA	0,00 €	1	0,00 €	1	0,00 €	1	0,00 €	1	0,00 €	1	0,00 €	1	0,00 €	1	0,00 €	1	0,00 €	1	0,00 €	1	0,00 €
Total		110,95 €		162,20 €		213,45 €		264,70 €		315,95 €		367,20 €		418,45 €		469,70 €		520,95 €		572,20 €	
Arrondi		110,00 €		160,00 €		215,00 €		265,00 €		315,00 €		365,00 €		420,00 €		470,00 €		520,00 €		570,00 €	

Cotisations		« Pack 55 joueurs »		« Pack 60 joueurs »		« Pack 65 joueurs »		« Pack 70 joueurs »		« Pack 75 joueurs »		« Pack 80 joueurs »		« Pack 85 joueurs »		« Pack 90 joueurs »		« Pack 95 joueurs »		« Pack 100 joueurs »	
		Nombre	Coût	Nombre	Coût	Nombre	Coût	Nombre	Coût	Nombre	Coût	Nombre	Coût	Nombre	Coût	Nombre	Coût	Nombre	Coût	Nombre	Coût
Cotisation Joueur LAFA	5,00 €	55	275,00 €	60	300,00 €	65	325,00 €	70	350,00 €	75	375,00 €	80	400,00 €	85	425,00 €	90	450,00 €	95	475,00 €	100	500,00 €
Assurance Joueur MARS	5,25 €	55	288,75 €	60	315,00 €	65	341,25 €	70	367,50 €	75	393,75 €	80	420,00 €	85	446,25 €	90	472,50 €	95	498,75 €	100	525,00 €
Cotisation Dirigeant LAFA	5,00 €	1	5,00 €	1	5,00 €	1	5,00 €	1	5,00 €	1	5,00 €	1	5,00 €	1	5,00 €	1	5,00 €	1	5,00 €	1	5,00 €
Assurance Dirigeant APS	14,70 €	1	14,70 €	1	14,70 €	1	14,70 €	1	14,70 €	1	14,70 €	1	14,70 €	1	14,70 €	1	14,70 €	1	14,70 €	1	14,70 €
Cotisation annuelle AFDA	40,00 €	1	40,00 €	1	40,00 €	1	40,00 €	1	40,00 €	1	40,00 €	1	40,00 €	1	40,00 €	1	40,00 €	1	40,00 €	1	40,00 €
Annuaire LAFA	0,00 €	1	0,00 €	1	0,00 €	1	0,00 €	1	0,00 €	1	0,00 €	1	0,00 €	1	0,00 €	1	0,00 €	1	0,00 €	1	0,00 €
Total		623,45 €		674,70 €		725,95 €		777,20 €		828,45 €		879,70 €		930,95 €		982,20 €		1 033,45 €		1 084,70 €	
Arrondi		625,00 €		675,00 €		725,00 €		775,00 €		830,00 €		880,00 €		930,00 €		980,00 €		1 035,00 €		1 085,00 €	

Pour chaque joueur supplémentaire, il convient au club d'ajouter (lors de l'inscription ou du renouvellement) un montant de 10 €

Pour chaque dirigeant supplémentaire, il convient au club d'ajouter (lors de l'inscription ou du renouvellement) un montant de 20 €

Exemple pour une équipe AFDA de 13 joueurs et 2 dirigeants : « Pack 15 joueurs » + 1 licence dirigeant supplémentaire = 215 + 20 = 235,00 €

Le reliquat de licences restera sur le compte du club et permettra d'avoir une flexibilité en cas de nouvelles adhésions au cours de la saison.

Nota : les packs n'incluent pas les frais d'inscription liés aux participations aux tournois, plateaux et autres manifestations

Association Football Diversifié Alsace

Licence Entreprise - Packs 2015 / 2016

Cotisations		« Pack 5 joueurs »		« Pack 10 joueurs »		« Pack 15 joueurs »		« Pack 20 joueurs »		« Pack 25 joueurs »		« Pack 30 joueurs »		« Pack 35 joueurs »		« Pack 40 joueurs »		« Pack 45 joueurs »		« Pack 50 joueurs »	
		Nombre	Coût	Nombre	Coût	Nombre	Coût	Nombre	Coût	Nombre	Coût	Nombre	Coût	Nombre	Coût	Nombre	Coût	Nombre	Coût	Nombre	Coût
Cotisation Joueur LAFA	9,00 €	5	45,00 €	10	90,00 €	15	135,00 €	20	180,00 €	25	225,00 €	30	270,00 €	35	315,00 €	40	360,00 €	45	405,00 €	50	450,00 €
Assurance Joueur MARS	25,00 €	5	125,00 €	10	250,00 €	15	375,00 €	20	500,00 €	25	625,00 €	30	750,00 €	35	875,00 €	40	1 000,00 €	45	1 125,00 €	50	1 250,00 €
Cotisation Dirigeant LAFA	5,00 €	1	5,00 €	1	5,00 €	1	5,00 €	1	5,00 €	1	5,00 €	1	5,00 €	1	5,00 €	1	5,00 €	1	5,00 €	1	5,00 €
Assurance Dirigeant APS	14,70 €	1	14,70 €	1	14,70 €	1	14,70 €	1	14,70 €	1	14,70 €	1	14,70 €	1	14,70 €	1	14,70 €	1	14,70 €	1	14,70 €
Cotisation annuelle AFDA	40,00 €	1	40,00 €	1	40,00 €	1	40,00 €	1	40,00 €	1	40,00 €	1	40,00 €	1	40,00 €	1	40,00 €	1	40,00 €	1	40,00 €
Annuaire LAFA	0,00 €	1	0,00 €	1	0,00 €	1	0,00 €	1	0,00 €	1	0,00 €	1	0,00 €	1	0,00 €	1	0,00 €	1	0,00 €	1	0,00 €
Total		229,70 €		399,70 €		569,70 €		739,70 €		909,70 €		1 079,70 €		1 249,70 €		1 419,70 €		1 589,70 €		1 759,70 €	
Arrondi		230,00 €		400,00 €		570,00 €		740,00 €		910,00 €		1 080,00 €		1 250,00 €		1 420,00 €		1 590,00 €		1 760,00 €	

Cotisations		« Pack 55 joueurs »		« Pack 60 joueurs »		« Pack 65 joueurs »		« Pack 70 joueurs »		« Pack 75 joueurs »		« Pack 80 joueurs »		« Pack 85 joueurs »		« Pack 90 joueurs »		« Pack 95 joueurs »		« Pack 100 joueurs »	
		Nombre	Coût	Nombre	Coût	Nombre	Coût	Nombre	Coût	Nombre	Coût	Nombre	Coût	Nombre	Coût	Nombre	Coût	Nombre	Coût	Nombre	Coût
Cotisation Joueur LAFA	9,00 €	55	495,00 €	60	540,00 €	65	585,00 €	70	630,00 €	75	675,00 €	80	720,00 €	85	765,00 €	90	810,00 €	95	855,00 €	100	900,00 €
Assurance Joueur MARS	25,00 €	55	1 375,00 €	60	1 500,00 €	65	1 625,00 €	70	1 750,00 €	75	1 875,00 €	80	2 000,00 €	85	2 125,00 €	90	2 250,00 €	95	2 375,00 €	100	2 500,00 €
Cotisation Dirigeant LAFA	5,00 €	1	5,00 €	1	5,00 €	1	5,00 €	1	5,00 €	1	5,00 €	1	5,00 €	1	5,00 €	1	5,00 €	1	5,00 €	1	5,00 €
Assurance Dirigeant APS	14,70 €	1	14,70 €	1	14,70 €	1	14,70 €	1	14,70 €	1	14,70 €	1	14,70 €	1	14,70 €	1	14,70 €	1	14,70 €	1	14,70 €
Cotisation annuelle AFDA	40,00 €	1	40,00 €	1	40,00 €	1	40,00 €	1	40,00 €	1	40,00 €	1	40,00 €	1	40,00 €	1	40,00 €	1	40,00 €	1	40,00 €
Annuaire LAFA	0,00 €	1	0,00 €	1	0,00 €	1	0,00 €	1	0,00 €	1	0,00 €	1	0,00 €	1	0,00 €	1	0,00 €	1	0,00 €	1	0,00 €
Total		1 929,70 €		2 099,70 €		2 269,70 €		2 439,70 €		2 609,70 €		2 779,70 €		2 949,70 €		3 119,70 €		3 289,70 €		3 459,70 €	
Arrondi		1 930,00 €		2 100,00 €		2 270,00 €		2 440,00 €		2 610,00 €		2 780,00 €		2 950,00 €		3 120,00 €		3 290,00 €		3 460,00 €	

Pour chaque joueur supplémentaire, il convient au club d'ajouter (lors de l'inscription ou du renouvellement) un montant de 14 €

Pour chaque dirigeant supplémentaire, il convient au club d'ajouter (lors de l'inscription ou du renouvellement) un montant de 20 €

Exemple pour une équipe AFDA de 13 joueurs et 2 dirigeants : « Pack 15 joueurs » + 1 licence dirigeant supplémentaire = 275 + 20 = 295,00 €

Le reliquat de licences restera sur le compte du club et permettra d'avoir une flexibilité en cas de nouvelles adhésions au cours de la saison

Nota : les packs n'incluent pas les frais d'inscription liés aux participations aux tournois, plateaux et autres manifestations



JOUEUR / DIRIGEANT

DEMANDE DE LICENCE DE FOOTBALL - SAISON 2015-2016



Club : AFDA

N° d'affiliation : 852952

A remplir intégralement

En cas de première demande, fournir une photo d'identité

IDENTITE

NOM : Sexe : M / F
PRENOM : Nationalité : FR / UE / ETR
Né(e) le : Ville de naissance :
Adresse :
CP : Ville :
Pays de résidence :
Téléphones : fixe : mobile :
Email (1) :

(1) Le demandeur (ou son représentant légal) doit fournir une adresse électronique à laquelle lui sera envoyé un code d'activation de son espace personnel sécurisé sur le site de la FFF afin de prendre connaissance de ses sanctions disciplinaires. A défaut, ce code lui sera communiqué sur le volet détachable de sa licence FFF, qu'il doit se faire remettre par son club.

CATEGORIE(S)

Demande une ou des licences de types (plusieurs cases peuvent être cochées) :
Dirigeant / Joueur Libre / Joueur Futsal / Joueur Loisir

DERNIER CLUB QUITTE

Saison : - Nom du club :
Fédération étrangère le cas échéant :

CERTIFICAT MEDICAL

Je soussigné, Dr (1) certifie que le bénéficiaire, identifié ci-dessous,
Pour les joueurs : Date de l'examen : / / (1)
- ne présente aucune contre-indication apparente (2) : Bénéficiaire (nom, prénom) (1)
- à la pratique du football en compétition, Signature et cachet (1) (5)
- est également apte à pratiquer dans des compétitions de la catégorie d'âge immédiatement supérieure (3)(4).
Pour les dirigeants :
- ne présente aucune contre-indication apparente à l'arbitrage occasionnel.
(1) Obligatoire. (2) Rayer les mentions inutiles. (3) Rayer en cas de non aptitude. (4) Uniquement dans les conditions de participation fixées par les Règlements Généraux. (5) Le cachet doit être lisible en totalité (encre noire souhaitée).

ASSURANCES

Je soussigné(e) (nom, prénom)
Si représentant légal : Père / Mère / Tuteur légal
reconnais avoir pris connaissance, dans le document joint à la présente demande, par ma Ligue régionale et mon club :
- des garanties responsabilité civile et individuelle accidents dont je bénéficie par le biais de ma licence et de leur coût,
- de la possibilité d'y renoncer et des modalités pour y renoncer,
- de la possibilité et de mon intérêt à souscrire des garanties individuelles complémentaires (cocher obligatoirement l'une des deux cases ci-dessous) :
Je décide de souscrire aux garanties complémentaires et je m'engage à établir moi-même les formalités d'adhésion auprès de l'assureur.
OU BIEN Je décide de ne pas souscrire aux garanties complémentaires qui me sont proposées.

Pour un licencié MINEUR

Le représentant légal autorise le bénéficiaire de cette demande à prendre une licence au sein de ce club ainsi que la création d'un espace personnel. Il accepte expressément que les sanctions disciplinaires lui soient notifiées sur cet espace (Mon Compte FFF).
Le représentant légal et le représentant habilité du club certifient que les informations figurant sur le présent document ainsi que les pièces fournies sont exactes.

Représentant légal Signature
Représentant du club Le / / Signature et nom

Pour un licencié MAJEUR

Le demandeur accepte expressément que les sanctions disciplinaires lui soient notifiées sur son espace personnel (Mon Compte FFF).
Le demandeur et le représentant habilité du club certifient que les informations figurant sur le présent document ainsi que les pièces fournies sont exactes.

Demandeur Signature
Représentant du club Le / / Signature et nom

Le demandeur est susceptible de recevoir par courrier des offres commerciales de la FFF et de ses partenaires. Si vous ne le souhaitez pas, cochez cette case
Les coordonnées d'un demandeur dirigeant sont susceptibles d'apparaître sur les annuaires et/ou les sites internet de la FFF, des Ligues ou des Districts. Si vous ne le souhaitez pas, cochez cette case

Les données personnelles recueillies font l'objet de traitements informatiques aux fins de traitement des demandes et de gestion des licenciés. Elles sont destinées aux Clubs, Districts, Ligues, à la FFF et, sauf opposition ci-dessus, à nos partenaires. Conformément à la "loi Informatique et Libertés" (loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée), le demandeur bénéficie d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations qui le concernent. Le demandeur peut exercer ces droits et obtenir communication des informations le concernant, en s'adressant à la FFF par mail à "cil.fff@fff.fr" ou par courrier à l'adresse suivante : FFF, Correspondant Informatique et Libertés, 87 boulevard de Grenelle, 75738 Paris Cedex 15.



JOUEUR / DIRIGEANT

DEMANDE DE LICENCE DE FOOTBALL - SAISON 2013-2014



Nom du club : Association Foot Diverlaffé Atrapp N° d'affiliation du club : 852865
FC SAMSIK AIRPORT

A remplir intégralement

En cas de première demande, fournir une photo d'identité

IDENTITE

NOM : WILLIAMS Sexe : M / F

PRENOM : ALAN Nationalité : FR / UE / ETR

Né(e) le : 10/05/1985 Ville de naissance : ST-LOUIS

Adresse : 11 rue de la République

CP : 69001 Ville : LYON

Pays de résidence : FRANCE

Téléphones : fixe 04 78 38 12 34 mobile 06 00 00 00 00

Email : williams.alan@orange.fr

ASSURANCES

Je soussigné(e) (nom, prénom) Alan Williams

Le représentant légal : Père / Mère / Tuteur légal reconnais avoir pris connaissance, dans le document au verso de la présente demande, par ma Ligue régionale et mon club :

- des modalités responsabilité civile et individuelle accidents dont je bénéficie par la prise de ma licence et de leur coût,
- de la possibilité d'y renoncer et des modalités pour y renoncer,
- de la possibilité et de mon intérêt à souscrire des garanties individuelles complémentaires (coûter obligatoirement l'une des deux cases ci-dessous) :

Je désire de souscrire aux garanties complémentaires et je m'engage à établir moi-même les formalités d'adhésion auprès de l'assureur.

OU BIEN Je décide de ne pas souscrire aux garanties complémentaires qui me sont proposées.

CATEGORIE(S)

Formule une ou des licences en types (plusieurs cases peuvent être cochées) :

Dirigeant Joueur Libre Joueur Futsal

Joueur Entreprise Joueur Indiv.

DERNIER CLUB QUITTE

Saison : Nom du club :

Fédération :

CERTIFICAT MEDICAL

Je soussigné, Dr Docteur Fernand LITZLER (1) certifie que le bénéficiaire, identifié ci-dessous, sur les sautiers :

ne présente aucune contre-indication (2) :

- à la pratique du football en compétition,
- est également apte à pratiquer dans des compétitions de la catégorie d'âge immédiatement supérieure (3)(4).

sur les dirigeants :

ne présente aucune contre-indication à l'arbitrage occasionnel.

(1) Obligatoire. (2) Rayer les mentions inutiles. (3) Rayer en cas de non aptitude. (4) Uniquement dans les conditions de participation fixées par les Règlements Généraux. (5) Le cachet doit être visible en totalité (encore une sautier).

Date de l'examen 08.01.14 (1)

Signature et cachet (1)(5) :

Docteur Fernand LITZLER
Généraliste
18, rue de l'Artisanat
68730 BLOTZHEIM
1000 244 4003

Pour un licencié MINEUR

Le représentant légal autorise le bénéficiaire de cette demande à prendre une licence au sein du club.

Le représentant légal et le représentant habilité du club certifient que les informations figurant sur le présent document ainsi que les pièces fournies sont exactes.

Représentant légal
Signature [Signature]

Représentant du club
Signature et nom [Signature]

Pour un licencié MAJEUR

Le demandeur et le représentant habilité du club certifient que les informations figurant sur le présent document ainsi que les pièces fournies sont exactes.

Demandeur
Signature [Signature]

Représentant du club
Signature et nom [Signature]

Le demandeur est susceptible de recevoir par courrier des offres commerciales de la FFF et de ses partenaires. Si vous ne le souhaitez pas, cochez cette case

Les coordonnées d'un demandeur dirigeant sont susceptibles d'apparaître sur les annuaires et/ou les sites internet de la FFF, des Ligues ou des Districts. Si vous ne le souhaitez pas, cochez cette case

Les données personnelles recueillies sont l'objet de traitements informatiques aux fins de traitement des demandes et de gestion des licences. Elles sont destinées aux Clubs, Districts, Ligues, à la FFF et, sous opposition ci-dessus, à nos partenaires. Informé par la loi informatique et libertés (loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée), le demandeur bénéficie d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations qui le concernent. Le demandeur peut exercer ces droits et tenir communication des informations le concernant, en s'adressant à la FFF par mail à serviceclients@fff.fr ou par courrier à l'adresse suivante : FFF, Commandant Lefrançois et Libéraud, 67 boulevard de Grenelle, 75738 Paris Cedex 15. Le demandeur est informé que certains éléments de nature disciplinaire et changements de clubs (notamment) peuvent apparaître sur le bulletin, l'annuaire de la FFF en ligne ou le site internet de la FFF, de sa Ligue régionale ou de son District, en application des règlements généraux de la FFF.

POUR INFORMATION

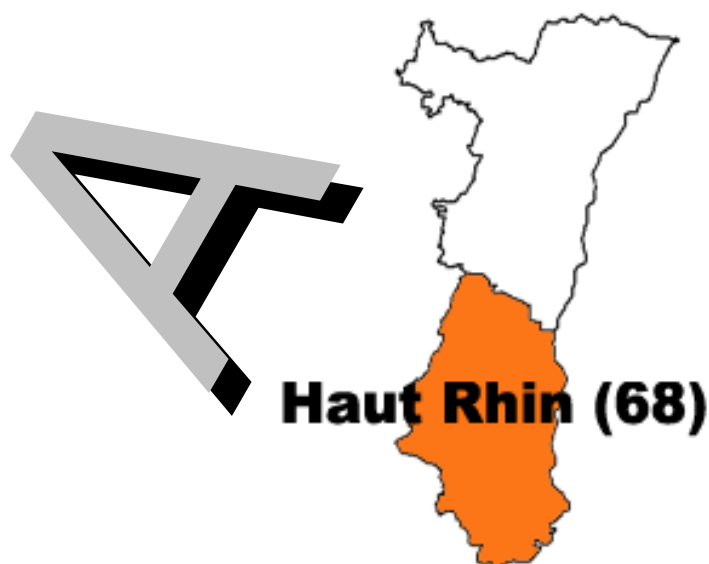
Guide du Foot Diversifié

5 / LES EQUIPES BAS-RHIN (67)



Guide du Foot Diversifié

5 / LES EQUIPES HAUT RHIN (68)



Guide du Foot Diversifié

6 / FOIRE AUX QUESTIONS

Foire aux questions

Qu'est ce que le foot diversifié ?

Le football diversifié rassemble toutes les animations et compétitions hors football civil et futsal en compétition : football entreprise, football loisir, beach soccer, foot pour tous, solidarité, tennis ballon, ...

Quelles ont été les nouveautés de la saison 2013 / 2014 ?

Depuis de la saison 2013 / 2014, les compétitions football entreprise et loisir sont regroupées ensemble dans une nouvelle organisation.

Équipe

Comment s'inscrire ?

Chaque équipe doit être affiliée à la LAFA ou être une section de l'AFDA.

Quand s'inscrire ?

Les inscriptions se font en pré-saison (juin, juillet) mais il est possible de rejoindre les compétitions en cours de saison. Les licences peuvent être établies toute la saison.

Qu'est que l'association foot diversifié Alsace (AFDA) ?

L'Association Football Diversifié Alsace (AFDA) est affiliée à la FFF et la LAFA, et a pour objectif l'adhésion d'équipes n'ayant pas de statuts sportifs propres comme des groupes d'amis, des associations, des entreprises, des CE, etc. L'AFDA couvre toute l'Alsace. Toutes les équipes inscrites sous l'AFDA ont le même numéro d'affiliation à la FFF (contrairement aux équipes affiliées, à statuts particuliers). L'AFDA fonctionne comme une association à part entière et est dirigée par un comité composé de représentants de la LAFA et des clubs inscrits sous l'association. L'AFDA est une structure d'accueil pour les nouvelles équipes et qui doit leur permettre après deux saisons d'être autonome : une saison de découverte, une saison de fidélisation puis une affiliation à la LAFA. L'AFDA n'a ni vocation, ni les moyens, d'assurer la gestion des équipes après deux saisons mais elle assure l'accompagnement des équipes vers l'affiliation.

Quelles sont les frais de participation ?

En foot à 11, les frais d'arbitrage (suivant les groupes) sont à la charge des équipes. En foot à 8, une participation de 15 € par plateau et par équipes est demandée. En futsal, un forfait de 154 € est exigé pour les frais d'arbitrage. Les licences sont à la charge des équipes (voir annexe).

Foire aux questions

Compétitions

Quelles sont les spécificités du foot à 11 ?

Dans les compétitions de foot à 11 nous retrouvons le challenge départemental avec ses groupes, la coupe départementale et le trophée régional qui regroupe les meilleurs équipes des départements.

Quelles sont les différences entre les trois groupes du challenge à 11 ?

Le groupe « Élite » est composé d'équipes souhaitant faire de la compétition avec un arbitrage et un calendrier officiel. La première équipe « Entreprise » sera qualifiée pour le championnat national.

Le groupe « Open » regroupe les équipes intermédiaires avec un arbitrage officiel (sur demande) ou souvent bénévole, et un calendrier établi entre les clubs.

Le choix du groupe se fait lors de l'inscription de l'équipe. Des divisions peuvent être créées suivant le nombre d'équipes.

Quels sont les principes de la coupe départementale à 11 ?

La coupe départementale est une compétition ouverte à toutes les équipes Entreprise et Loisir. Après un tirage au sort initial, les tours se jouent sur un match simple sur le terrain du premier tiré, pas de prolongation en cas d'égalité, tirs aux buts.

Quelles sont les spécificités du foot à 8 ?

Le challenge départemental de foot à 8 se joue sous forme de plateaux. Trois plateaux se déroulent en automne, trois au printemps et les finales en juin. Un plateau se déroule le vendredi soir sur un créneau de deux heures dans les installations d'un club accueillant les équipes et s'occupant de l'organisation (arbitrage, troisième mi-temps, ...)

Une participation de 15 euros est demandée aux équipes par plateau. Le choix du groupe se fait lors de l'inscription de pré-saison. Une coupe départementale à 8 vient compléter le challenge.

Foire aux questions

Quelles sont les spécificités du futsal loisir ?

Le challenge départemental de futsal diversifié se joue d'octobre à avril. Les équipes, locataires d'une salle, accueillent deux autres équipes pour une soirée où se jouera trois matchs (deux par équipe) de 35 minutes avec un arbitre officiel. Une participation aux frais d'arbitrage de 154 euros est demandée aux équipes par saison. Deux groupes permettent de trouver le meilleur niveau suivant les équipes. Le choix du groupe se fait lors de l'inscription de pré-saison.

Pourquoi une feuille de match ?

En cas de blessure ou d'incident, il est important que les organisateurs disposent d'une feuille de match pour donner une suite (réserve, joueur blessé, assurance). L'établissement d'une feuille de match est obligatoire.

Où puis-je retrouver les scores, infos et classements ?

Sur le site de la [Lafa](#) et sur la page Facebook « Foot Diversifié Alsace »

Joueurs

Qui peut participer ?

Chaque joueur qui participe aux activités organisées par la Lafa doit être assuré et possesseur d'une licence foot entreprise, loisir ou futsal. Le joueur doit être âgé au moins de 17 ans au premier janvier de l'année en cours.

Un joueur évoluant dans un club civil peut-il jouer en football diversifié ?

Oui, il possédera alors une licence libre (foot civil) et une licence foot diversifié (entreprise, loisir, futsal) et sera en double-licence.

Un joueur évoluant en Allemagne peut-il jouer en football diversifié ?

Oui, il possédera alors une licence libre (foot civil) en Allemagne et une licence foot diversifié (entreprise, loisir, futsal) en France et sera en double-licence.

Je suis en double licence, dois-je aller deux fois chez le médecin ?

Non, le contrôle médical est annuel. En cas de double licence, ou de changement de club, le certificat médical de non contre-indication figurant sur la première demande de licence suffit à satisfaire au contrôle médical préalable pour une autre demande de licence joueur au cours de la même saison.

Foire aux questions

Quel est le coût d'une saison ?

Pour l'équipe

Les tarifs annuels pour l'équipe sont présentés dans l'annexe 2.

Pour les joueurs et les dirigeants

Les tarifs annuels pour les joueurs et les dirigeants sont présentés dans l'annexe 2.

Pour les compétitions

- Elite : 46 € par rencontre à domicile (frais d'arbitrage)
- Open : pas de frais
- Foot à 7 : 15 € par plateau (frais d'arbitrage)
- Futsal : 154 € pour la saison (frais d'arbitrage)

Pour le terrain

Plusieurs possibilités s'offrent aux équipes. Vous avez la possibilité de vous affilier avec un club civil et ainsi profiter de ses créneaux et de ses installations. Vous pouvez louer un terrain pour un coût estimé entre 500 et 1000 euros le créneau. Si vous ne disposez pas d'un terrain, les autres équipes peuvent vous accueillir (si les matchs aller et retour se jouent chez votre adversaire, ce dernier peut vous demander une participation aux frais de fonctionnement, établis par le club adverse.

Exemple pour une équipe inscrite en foot à 11 Open :

Estimation pour une association inscrite en loisir avec 15 joueurs et 1 dirigeant :

- Joueurs : $10,25 \text{ €} \times 15 = 153,75 \text{ €}$
- Dirigeant : 19,50 €
- Cotisation LAFA : 39,64 €
- Assurance « Mandataires Sociaux » : 15,00 €
- Cotisation FFF : 60,00 €
- Annuaire LAFA : 15,24 €
- Location d'un terrain : 500,00 €
- Total sur la saison : 803,13 €